

ELECTIONS CONSULAIRES 2021 CCI GARD

Publiée le jeudi 08 Avril 2021 - CCI Gard

Renvoyez votre questionnaires avant le 30 avril 2021.

Du 27 octobre au 9 novembre 2021, vous serez appelé(e) à voter pour des hommes et des femmes chefs d'entreprise qui siègeront à la Chambre de

Commerce et d'Industrie du Gard.

Vous avez d'ores et déjà reçu un courrier et un formulaire de désignation des électeurs, relatifs à la mise à jour des listes électorales.

Ce document a un double intérêt :

- la CCI mettra à jour les informations qui vous concernent pour vous adresser de prochains courriers
- il vous permet de désigner le futur électeur (soit en confirmant qu'il s'agit du dirigeant légal, soit en désignant un représentant ou un mandataire de l'entreprise qui votera à sa place).

Le questionnaire doit être vérifié, complété, signé et retourné par mail **avant le 30 avril 2021** :

- Par voie électronique à elections@gard.cci.fr
- Par voie postale à l'aide de l'enveloppe T jointe au courrier

Si vous n'avez pas reçu votre questionnaire, nous vous invitons à [nous contacter](#) ou à [télécharger un questionnaire vierge](#).

[Consulter le guide pratique des elections](#) pour tout comprendre avant de voter.

